



PROJET ASSOCIATIF

2019 / 2023

Le pouvoir d'agir, le droit de choisir
pour une société inclusive et responsable.
Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi.



ALPES PROVENCE

Adapei 04, Adapei 05, La Chrysalide Marseille

LE HANDICAP, KÉZAKO ?

L'Unapei définit les personnes handicapées comme ayant un retard global des acquisitions, une limitation des capacités adaptatives et des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse de la déficience intellectuelle, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale ou de handicap psychique.

C'EST QUOI LE HANDICAP ?

Pour l'Unapei, les personnes handicapées ont un retard intellectuel et des difficultés d'adaptation, par exemple :

- une déficience intellectuelle,
- un ensemble de handicaps,
- un autisme,
- un handicap psychique,
- un handicap moteur.



SOMMAIRE

Edito	page 4
À quoi sert le Projet Associatif ?	page 6
Un projet co-construit et évolutif	page 8
Historique et chiffres clés	page 10
Création de l'Unapei Alpes Provence	page 12
Nos valeurs	page 14
Nos principes fondamentaux	page 16
Nos missions	page 18
Le bénévolat	page 20
Projet stratégique 2019 / 2023	page 22
Domaine 1 - Les personnes accompagnées	page 24
Domaine 2 - La société et le handicap	page 26
Domaine 3 - La vie associative	page 28
Domaine 4 - Les professionnels richesse de l'association	page 30
Domaine 5 - La gestion des établissements et des services	page 32
Domaine 6 - Prospective/innovation - Partenariat - RSE	page 34

EDITO

L'Unapei Alpes Provence présente son premier Projet Associatif, avec l'ambition de répondre aux attentes des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles.

Trois piliers portent cette ambition :

- le mouvement parental Unapei, ses valeurs et son militantisme,
- le pouvoir d'agir de tous les acteurs qui forment l'association,
- les forces propres à chaque territoire.

La société inclusive, objectif constant, n'est pas seulement synonyme de milieu ordinaire, mais aussi d'application réelle des droits des personnes, de compensation du handicap, d'accompagnement et de solidarité. C'est une société en évolution qui offre à tous les mêmes possibilités dans leur vie de citoyens.

L'Unapei Alpes Provence sera un acteur déterminé, innovant et vigilant dans la poursuite de cet objectif.

Emmanuel CHAROT
Président Adapei 04

Pierre GARCIN
Président Adapei 05

Pierre LAGIER
Président La Chrysalide Marseille



Le Projet Associatif de l'Unapei Alpes Provence répond aux attentes des personnes handicapées et de leurs familles.

L'association a besoin de la participation de beaucoup de personnes comme :

- les personnes handicapées,
 - les familles,
 - les professionnels,
 - les bénévoles,
 - les partenaires : ce sont des personnes extérieures qui travaillent ou aident l'association, comme par exemple le Conseil Départemental.
- Chacun apporte sa force pour créer une association unie.

Être rassemblés va permettre à l'association d'être plus forte devant les difficultés économiques ou financières.

Être rassemblés va faciliter :

- le respect de ses droits,
- l'aide aux différents handicaps,
- l'aide aux personnes les plus en difficultés,
- le droit d'avoir les mêmes chances que tout le monde.

L'Unapei Alpes Provence va mettre tout en œuvre pour réaliser son projet.

À QUOI SERT LE PROJET ASSOCIATIF ?

Le Projet Associatif 2019-2023 de l'Unapei Alpes Provence est issu de la fusion de La Chrysalide Marseille avec l'Adapei 04 et l'Adapei 05. Il définit pour les 5 années à venir les orientations stratégiques de l'association au bénéfice des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de leur entourage.

Il tient compte des évolutions en cours de la société et des politiques publiques, et sera revu annuellement pour mieux s'adapter à celles-ci.

Il prend en compte les attentes et les besoins de l'ensemble des acteurs - personnes accompagnées, parents et professionnels - et s'inscrit pleinement dans la dynamique d'une société inclusive, solidaire et responsable.

Il constitue une référence permettant aux administrateurs, bénévoles, professionnels, parents et amis, de se mobiliser et de se positionner autour des valeurs et principes énoncés.

Croisé avec les projets personnalisés de chaque personne accompagnée, il orientera l'écriture des projets d'établissements et services dans le cadre de leurs missions légales et réglementaires.



Le Projet Associatif 2019-2023 de l'Unapei Alpes Provence est écrit pour les 5 ans. Il explique tout ce qui va être fait pour accompagner la personne handicapée et sa famille.

Le Projet Associatif prend en compte les besoins et les attentes :

- des personnes en situation de handicap,
- de leur famille,
- des professionnels.

Une société inclusive permet aux personnes en situation de handicap :

- de participer,
- de s'exprimer,
- de choisir,
- d'être citoyen.

Le Projet Associatif s'adapte aux changements de la société.

Il est révisé chaque année.

UN PROJET CO-CONSTRUIT ET ÉVOLUTIF

Le projet associatif a été co-construit par 6 groupes de travail mixtes regroupant plus de 100 personnes, composés d'administrateurs, de chargés de mission, de délégués familiaux et de professionnels de toutes catégories, appartenant aux 3 associations fondatrices.

À partir des orientations stratégiques, un plan d'actions a été établi pour 5 ans.

Chaque année, l'évaluation du projet associatif et de son plan d'actions permettra de mesurer les avancées, de revalider les priorités et de proposer son actualisation en fonction des évolutions repérées.



Un projet associatif écrit par de nombreuses personnes bénévoles et professionnels.

6 groupes de travail ont été faits.

Ils ont travaillé ensemble pour choisir les principales actions à travailler.

Ils ont construit un plan d'actions.

Un plan d'actions c'est un tableau où il est écrit :

- toutes les choses à travailler,
- comment il faut les travailler,
- par qui elles sont travaillées,
- pour quand elles doivent être terminées.

Chaque année, le projet associatif et son plan d'actions seront regardés et évalués pour voir ce qui est fait ou pas et ce qu'il faut changer.

HISTORIQUE

- 1958 Naissance de La Chrysalide à Marseille
- 1962 Adhésion de La Chrysalide à l'Unapei
- 1964 Naissance de l'Adapei 04 à Saint-Auban et de l'Adapei 05 à Gap, affiliées à l'Unapei
- 1965 Ouverture de la première structure de l'Adapei 05, pour 6 enfants
- 1967 Ouverture des premières structures de La Chrysalide et de l'Adapei 04
- 1970 Installation de La Chrysalide à Tallard
- 2017 Création de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de l'Adapei 04
- 2019 Fusion et naissance de l'Unapei Alpes Provence

& CHIFFRES CLÉS

	ADAPEI 04	ADAPEI 05	LA CHRYSALIDE MARSEILLE	UNAPEI ALPES PROVENCE
Personnes accueillies	425	190	1 400	2 015
Salariés	300	130	998	1 428
Adhérents	158	72	703	933
établissements	12	8	42	62

LA CRÉATION DE L'UNAPEI ALPES PROVENCE

La richesse des territoires

Dans le cadre du mouvement parental Unapei, les associations Adapei 04, Adapei 05 et La Chrysalide Marseille fusionnent leurs activités militantes et gestionnaires pour renforcer la pertinence et la force de leurs actions. Elles souhaitent ainsi mieux répondre aux besoins d'égalité des droits et des chances, de participation et de citoyenneté des personnes handicapées mentales.

Les atouts de la fusion

Offrir un choix de parcours de vie sans rupture, grâce à une plus grande diversité d'offres d'accompagnement : accompagnement en milieu ordinaire, services à domicile, accueils de jour, accueils temporaire et de répit, accompagnement pédagogique, scolaire et culturel tout au long du parcours de vie.

Elargir l'expertise de l'association (autisme, santé, scolarisation, etc.) par la multiplicité des compétences et des expériences.

Répondre à ceux qui n'ont pas d'accompagnement adapté.

Renforcer la vie associative par la force militante présente sur chaque territoire.

Rendre l'association plus visible par une plus large représentativité.

Augmenter la crédibilité de l'association vis-à-vis des autorités de tarification.

Optimiser la performance économique et sociale des activités gestionnaires.

Organiser et optimiser les fonctions supports (dont gestion administrative, finances, ressources humaines, communication, qualité et sécurité, etc.).



L'Unapei est la première union d'associations françaises de parents créée pour défendre les droits des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Cette association a été créée en 1960.

L'Adapei 04, l'Adapei 05 et La Chrysalide Marseille ont été créées grâce au travail des parents.

Ces 3 associations ont décidé de s'unir pour être plus fortes.

Cette union va permettre d'aider la personne handicapée mentale à participer à la vie de la société.

Grâce à la création de cette grande association :

- les personnes handicapées seront encore mieux accompagnées tout au long de leur vie,
- les familles pourront faire avec leurs enfants un projet de vie,
- différents services vont leur être proposés en fonction de leur choix et besoins,
- deux types d'accompagnements seront proposés, en établissement ou à domicile,
- des solutions seront trouvées pour les personnes qui n'ont pas d'accompagnement.

Cette grande association pourra plus facilement répondre aux demandes de l'État comme les lois, le règlement.

La force de l'association sera d'être grande.

Elle pourra se faire mieux entendre par l'État.

Cette association sera plus forte économiquement.

Elle pourra montrer tout ce qu'elle fait pour les personnes handicapées.

NOS VALEURS

Respect de la personne

Citoyen à part entière, la personne en situation de handicap dispose des mêmes droits que chacun. Elle exprime ses attentes et participe à la construction de son parcours de vie.

Tolérance

L'association répond aux besoins de chacun sans discrimination politique ni religieuse.

Solidarité

L'association est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Elle porte une attention particulière à tous ceux qui n'ont pas trouvé de solution adaptée à leur situation. Cette solidarité concerne les personnes handicapées, les familles, les bénévoles et les professionnels.

Compétence

Le développement des compétences des professionnels et des bénévoles renforce leur efficacité et la qualité de l'accompagnement.

Transparence

L'association garantit la transparence associative et institutionnelle. Elle développe avec les organismes sanitaires et sociaux des relations de partenariat et optimise les moyens alloués au service des personnes.

Adaptation et anticipation

Force d'innovation, l'association anticipe les besoins et les attentes des personnes en situation de handicap pour faciliter un parcours de vie sans rupture.

La participation de nouvelles familles assure la pérennité de l'association et plus largement du mouvement parental.



- Respect

La personne en situation de handicap doit pouvoir participer activement à la vie de la société comme tous les citoyens.

La personne a les mêmes droits et devoirs que tous les citoyens.

La personne en situation de handicap participe à son projet de vie.

- Tolérance

La tolérance c'est accepter et respecter les opinions des autres.

L'Unapei Alpes Provence ne fait pas de différence entre les personnes.

- Solidarité

La solidarité c'est s'aider mutuellement.

L'Unapei Alpes Provence est un lieu d'accueil et d'écoute.

L'Unapei Alpes Provence aide les personnes qui n'ont pas de solution à leur situation.

- Compétence

Avoir une compétence, c'est être capable de faire une certaine action. L'Unapei Alpes Provence veille à former les professionnels et les bénévoles pour un bon accompagnement.

- Transparence

L'Unapei Alpes Provence donne des preuves de ses dépenses, de son budget et des actions qu'elle mène.

- Adaptation et anticipation

L'Unapei Alpes Provence met en œuvre des projets d'accompagnement personnalisé.

Elle est vigilante pour que les personnes aient un parcours de vie sans rupture.

La présence de nouvelles familles permet de continuer à lutter pour la cause des personnes en situation de handicap.

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Société inclusive et solidaire

L'Unapei Alpes Provence prône une société inclusive et solidaire dans laquelle chacun peut participer pleinement à la vie de la société en disposant dans tous les domaines des compensations humaines et techniques adaptées à son handicap.

« Pouvoir d'agir »

L'Unapei Alpes Provence veille à ce que l'expression de chaque personne accueillie soit encouragée et facilitée et à ce que chaque projet personnalisé d'accompagnement soit établi en lien avec la famille.

Qualité de l'accompagnement

L'Unapei Alpes Provence favorise l'amélioration continue de la qualité des accompagnements : connaissances actualisées, recommandations de bonnes pratiques, partenariats, qualité des recrutements, montées en compétences, valorisation des parcours professionnels et développement de la qualité de vie au travail.

Vie associative dynamique

L'Unapei Alpes Provence bénéficie d'une vie associative dynamique ancrée sur les territoires et les valeurs du mouvement parental

L'association s'implique fortement dans les politiques du handicap, via les réflexions inter associatives, la recherche et les instances publiques dédiées au handicap.

Gestion au service des personnes

L'Unapei Alpes Provence assure la gestion d'établissements et de services (ESMS) et garantit leur adéquation permanente à l'évolution des attentes et des besoins permettant un choix effectif de vie (hébergement médicalisé, accompagnement en milieu ordinaire, etc.).



L'Unapei Alpes Provence est une association de parents qui veut que les personnes handicapées vivent avec et parmi les autres.

Elle veut que les personnes handicapées puissent participer à la vie de la société comme tout le monde.

Elle souhaite que la personne handicapée puisse :

- donner son avis,
- avoir des soins de santé,
- avoir une vie amoureuse,
- aller à l'école,
- avoir un appartement,
- avoir un travail,
- avoir des loisirs.

Un projet personnalisé d'accompagnement est construit avec la personne handicapée. Elle est aidée par des professionnels dans l'écriture du projet.

La personne peut exprimer ses choix et ses désirs.

Les familles peuvent participer à l'accompagnement de leurs enfants.

Des moyens adaptés doivent permettre à chaque personne d'exprimer son avis.

Pour que l'accompagnement des personnes handicapées soit de qualité, les professionnels suivent les recommandations de bonnes pratiques.

Ces recommandations expliquent comment donner aux personnes un bon accompagnement.

Différents professionnels travaillent dans l'association pour donner à la personne un accompagnement adapté à ses difficultés. Tout est mis en place pour que les professionnels trouvent dans les établissements une qualité de vie au travail.

L'Unapei Alpes Provence s'occupe de faire fonctionner tous les établissements et services.

L'Unapei Alpes Provence participe à des réunions qui parlent des différents handicaps et donne son avis sur les problèmes.

NOS MISSIONS

Accompagnement

Accompagner les personnes en situation de handicap mental tout au long de leurs parcours de vie.

Citoyenneté

Agir en faveur d'une société inclusive dans laquelle les personnes handicapées vivent leur citoyenneté.

Actions familiales

Accueillir, informer et accompagner les familles.

Militantisme bénévole

Développer et valoriser l'action militante et l'engagement bénévole,

Promouvoir une image positive du handicap mental auprès de la société,

Réfléchir et agir avec les autres associations,

Se mobiliser auprès des pouvoirs publics.

Gestion

Gérer des établissements et services par délégation du service public.



L'Unapei Alpes Provence adhère à l'Unapei.

L'Unapei Alpes Provence a pour missions :

- accompagner les personnes handicapées mentales tout au long de la vie,
- faciliter l'expression, la participation, et la citoyenneté des personnes en situation de handicap mental,
- accueillir et informer les familles,
- développer le bénévolat,
- donner une bonne image du handicap mental,
- militer avec les autres associations,
- agir auprès de l'État,
- gérer des établissements et des services.

LE BÉNÉVOLAT

La légitimité de l'Unapei Alpes Provence est ancrée sur la militance et l'action des parents.

Chacun, à son niveau, avec ses compétences et son expérience, peut s'impliquer et contribuer à la réussite des actions engagées par l'association.

Les parents et amis bénévoles sont ainsi force de propositions et d'appui à différents niveaux :

- élaboration et promotion du Projet Associatif,
- représentation des personnes en situation de handicap,
- soutien aux familles,
- travail en synergie avec les professionnels,
- apport de compétences particulières.

Chaque nouveau bénévole bénéficie de l'aide d'un tuteur au sein de l'association ainsi que de formations en fonction de ses besoins et de ses champs d'intervention (fonctionnement de l'association, commissions de recrutement, communication, etc.).

Pour l'association, la formation et l'accompagnement des bénévoles sont essentiels.



Les bénévoles sont des personnes qui aident gratuitement.

Les bénévoles sont une force et un appui pour l'association :

- ils représentent les personnes en situation de handicap,
- ils soutiennent les familles,
- ils travaillent avec les professionnels,
- ils amènent leur expérience et leur savoir.

L'association propose des formations pour les bénévoles.

PROJET STRATÉGIQUE 2019/2023

Le pouvoir d'agir, le droit de choisir pour une société inclusive et responsable.
« Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi »

Domaine 1 - Les personnes accompagnées

Pour un parcours de vie et de santé autodéterminé

Domaine 2 - La société et le handicap

Pour une société inclusive réussie

Pour une reconnaissance des personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière

Pour une réelle effectivité des droits des personnes en situation de handicap

Domaine 3 - La vie associative

Pour un rassemblement des familles

Domaine 4 - Les professionnels, richesse de l'association

Pour un accompagnement des professionnels dans leurs missions

Pour une bonne qualité de vie au travail

Domaine 5 - La gestion des établissements et des services

Pour un soutien et une fédération des établissements et services

Domaine 6 – Prospective / Innovation – Partenariats – RSE

Pour une association innovante

Pour le développement de partenariats

Pour une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale



DOMAINE 1

Être acteur de sa vie

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Autodétermination

Promouvoir le droit à décider pour soi-même et à choisir sa vie,

Donner à chacun un moyen de s'exprimer (Facile À Lire et à Comprendre, nouvelles technologies de l'information et intelligence artificielle).

Parcours de vie adapté aux attentes

Eviter les ruptures dans le parcours de vie, grâce à un accompagnement adapté et flexible,

Encourager la mixité entre le milieu protégé et le milieu ordinaire, avec des partenaires aux compétences complémentaires,

Prendre en compte la diversité des situations (handicaps associés, avancée en âge, troubles psychiques, etc.) et les transitions entre les types d'accompagnement.

Santé

Repérer les situations à risque pour garantir la bientraitance,

Mettre en œuvre une politique de prévention santé (activités physiques, qualité de l'alimentation),

Développer un parcours de soin en interne et en partenariat avec le secteur sanitaire,

Proposer un cadre adapté à la vie intime et affective de chacun.



L'Unapei Alpes Provence veut :

- aider les personnes handicapées pour qu'elles décident seules,
- donner à chacun le moyen de s'exprimer,
- faciliter un accompagnement adapté aux attentes,
- mettre en place des partenariats avec le milieu ordinaire,
- prendre en compte toutes les situations,
- assurer un parcours de prévention et de soins,
- permettre à chacun une vie affective.

DOMAINE 2

Être citoyen dans sa ville

LA SOCIÉTÉ ET LE HANDICAP

Inclusion

Garantir la pertinence de l'accompagnement notamment par une évaluation des compétences des personnes,

Répondre aux situations d'urgence, «sans solution» ou «sans solution adaptée».

Citoyenneté

Changer le regard de la société sur le handicap, en misant sur les qualités humaines et les compétences de chacun (activités professionnelles, culturelles, sportives, associatives et quotidiennes),

Encourager la participation aux activités de quartier et valoriser l'enrichissement de tous à côtoyer les personnes en situation de handicap,

Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques et sociaux.

Droits

Informier l'ensemble des acteurs des droits des personnes en situation de handicap,

Militer pour une réelle effectivité des droits (scolarité, santé, logement, travail),

Etre force de proposition auprès des relais publics pour faire appliquer et évoluer les droits.



La personne doit avoir un accompagnement adapté à ses difficultés.

On tient compte des attentes et des besoins de chaque personne handicapée.

En cas de difficultés ou d'urgence, 1 solution adaptée sera trouvée pour répondre au problème rencontré par la personne.

Il faut changer le regard de la société sur les personnes handicapées, en montrant leurs compétences.

Les personnes handicapées doivent participer largement à la vie de la société (sports, culture, loisirs).

Chacun est informé des droits des personnes en situation de handicap.

DOMAINE 3 **Être solidaire**

LA VIE ASSOCIATIVE

Militantisme fédérateur

Construire un sentiment d'appartenance des familles, des bénévoles et des professionnels à l'Unapei Alpes Provence.

S'appuyer sur une action familiale de territoire, qui réponde de près aux attentes des personnes accompagnées et de leurs familles.

Dynamiser le militantisme et favoriser l'engagement bénévole en proposant des actions concrètes.

Renforcer l'action inter-associative au niveau local, régional et national, dans le cadre de l'Unapei (partenariats, conventions, actions communes).

Influer sur les politiques publiques dans le sens du pouvoir d'agir de tous et de l'autodétermination.



Les familles, bénévoles et professionnels, engagés chaque jour pour la défense des droits des personnes handicapées, vont être rassemblés.

Cela va permettre de faire bouger plus de personnes pour aider les personnes handicapées et leurs familles.

Des échanges entre personnes vont faire apparaître de nouvelles idées pour agir en faveur des personnes handicapées.

DOMAINE 4 **Être accompagné**

LES PROFESSIONNELS, RICHESSSE DE L'ASSOCIATION

Soutenir les professionnels

Disposer des compétences adéquates pour assurer un accompagnement évolutif et flexible.

Accompagner le changement et les évolutions du secteur.

Soutenir les cadres dans leur fonction managériale (évaluation, formation, analyse de la pratique, etc.) et associer les professionnels (management participatif).

Associer les professionnels à la vie de l'Association (Projet Associatif ou commissions associatives) et développer une culture commune.

Qualité de Vie au Travail

Organiser l'intégration des nouveaux salariés,

Faciliter le dialogue social pour comprendre les attentes de chacun,

Permettre une mobilité interne et une montée en compétences des salariés.



Cette association rassemble un grand nombre de professionnels, tous au service de la personne handicapée.

Les professionnels disposent des compétences nécessaires à un bon accompagnement.

Ils s'adaptent aux changements des personnes et de la société.

L'association veut permettre l'épanouissement et la progression des professionnels dans un cadre bienveillant.

DOMAINE 5 **Être en équipe**

LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Soutien et échanges

Partager les expériences de chacun pour garantir la qualité des prestations de tous.

Faciliter les synergies entre les établissements et le siège.

Intégrer les technologies numériques dans les établissements et services, pour améliorer la qualité, le management et la participation des personnes en situation de handicap.

S'appuyer sur les pôles ressources transversaux (santé, autisme, innovation...) pour adapter les accompagnements et initier des nouveaux projets.

Systematiser l'évaluation pour conduire une démarche d'amélioration continue.



Chaque établissement pourra être aidé par :

- les échanges avec les autres établissements,
- les nouvelles technologies numériques (ordinateurs, internet),
- les services du siège,
- les pôles ressources.

Un pôle ressource est un groupe de travail qui a des compétences particulières comme la santé, l'autisme...

DOMAINE 6

Être prêt pour l'avenir

PROSPECTIVE / INNOVATION / PARTENARIAT / RSE

Innovation

Soutenir la démarche de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et développer la force d'innovation de l'association pour répondre aux besoins spécifiques des personnes, notamment celles qui ont des troubles sévères du comportement.

Développer les pôles ressources transversaux - santé, autisme, polyhandicap, handicap psychique, bientraitance, situations complexes - et en créer de nouveaux.

Partenariats

Par opposition aux dispositifs cloisonnés, proposer des passerelles et des partenariats pour enrichir la réflexion et l'action autour d'une inclusion sociale réussie.

Développer le travail inter-associatif notamment au sein du mouvement parental.

Multiplier et diversifier les sources de financement pour réaliser des actions innovantes.

Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Initier une démarche RSE et de développement durable en tenant compte des réalités territoriales.

S'interroger sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques de chaque action de l'association.



L'association doit répondre aux personnes ayant des besoins spécifiques (par exemple troubles du comportement).

Les pôles ressources aideront à fournir une réponse adaptée.

La création de liens et de partenariats facilite les possibilités d'accompagnement.

Initier une démarche de développement durable pour respecter la société.

Avoir une démarche de développement durable veut dire que nous agissons en tenant compte de la conséquence de nos actions pour les années à venir.



Unapei Alpes Provence - Siège Social
26, rue Elzéard Rougier
13004 MARSEILLE
04.91.10.76.00
contact@unapei-ap.fr

Antenne des Alpes de Haute Provence
21 bis rue Paul Cézanne
BP 34 - 04600 SAINT-AUBAN
04.92.64.96.00 - contact04@unapei-ap.fr

Antenne des Hautes Alpes
Quartier Villarobert
B.P. 62 - 05002 GAP
04.92.40.23.00 - contact05@unapei-ap.fr

www.unapei-ap.fr